

Département
HAUT-RHIN

COMMUNE DE BRUEBACH

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Arrondissement
MULHOUSE-SUD

SEANCE DU 18 SEPTEMBRE 2026

Nombre de
Conseillers élus
15

L'an deux mille vingt-six, le 18 septembre
Le Conseil Municipal de la commune de Bruebach
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,
sous la présidence de Monsieur le Maire, Aurélien MEROT

Conseillers en
fonction
15

Présents : - M. Jean-Marc JUND, Mme Nadine CHOLLEY, Adjoint - M.
Francis BACH - M. Olivier BAZILLE - Mme Séverine SEMAL - Mme Violaine
FUETTERER - Mme Laurence KILKA - M. Ugo MORONI - M. Robin
HARTMANN - M. Hervé DECOURSIERE - M. Patrick JENNY

Conseillers
présents
12 + 3 procurations

Absent excusé et non représenté : /

Absent : /

A donné procuration : Mme Priscille BAKAJ à M. Aurélien MEROT
Mme Sophie TSCHIRHART à M. Olivier BAZILLE
Mme Carole CAVELTI à M. Hervé DECOURSIERE

Mme Nadine CHOLLEY a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire

2. Travaux

2.2. RD21 – Rue Principale : Mise souterrain du réseau télécom - Convention avec Orange

Monsieur le Maire indique qu'il y a lieu de signer une convention pour la mise en souterrain des réseaux Orange RD 21 rue Principale.

Le coût des travaux d'enfouissement est 3 839,11 € pour le réseau téléphonique Orange.

Il précise qu'il est nécessaire de passer une convention avec Orange pour lesdits travaux.

Après avoir délibéré, le **Conseil Municipal**, à l'unanimité :

- **approuve** la réalisation des travaux d'enfouissement des équipements de communication d'Orange comprenant du génie civil et du câblage pour un coût de 3 839,11 €,
- **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention avec Orange définissant les conditions de mises en œuvre des dits travaux.

BRUEBACH le 18 septembre 2026

La Secrétaire de séance,
Nadine CHOLLEY



Le Maire,
Aurélien MEROT

